

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021**

À une séance ordinaire du conseil municipal d'Adstock tenue le lundi 8 mars 2021 à 20h23 par visioconférence : Monsieur le Maire Pascal Binet, madame la conseillère Nicole Champagne, messieurs les conseillers Pierre Quirion, Jean Roy, Michel Rhéaume et Nelson Turgeon, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Pascal Binet.

La directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. À l'ouverture de la séance, il est noté l'absence du conseiller Sylvain Jacques.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue et déclare celle-ci ouverte.

21-03-68

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Mot de bienvenue;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Tenue à huis clos de la présente séance;
5. Comptes rendus des élus;

#### Correspondances

6. Réception de deux confirmations d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

#### Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines

7. Adoption des procès-verbaux du mois de février 2021;
8. Autorisation de paiement des dépenses du mois de février 2021;
9. Dépôt des états financiers non vérifiés au 28 février 2021;
10. Affectation de réserves pour l'exercice financier 2020;
11. Programme d'aide à l'entretien du réseau local, compensation de base aux municipalités : adoption du rapport;
12. Politique d'appréciation de la contribution des employés – adoption;
13. Embauche d'une technicienne en environnement;
14. Fin d'emploi de l'employé numéro 03-0094;
15. Adhésion à COGESAF : renouvellement et nomination d'un représentant;
16. Résolution de demande au Gouvernement du Québec d'une programmation accès-logis;
17. Proclamons la promotion de la santé mentale du 3 au 9 mai 2021;
18. Décentralisation du réseau de la santé : demande au gouvernement du Québec;

#### Aménagement, urbanisme et environnement

19. 426, rue des Castors : analyse et décision concernant une demande de dérogation mineure;
20. 306, rue du Beau-Mont : analyse et décision concernant une demande de dérogation mineure;

#### Développement socio-économique

21. Prolongement du rang 6, acquisition et cession d'emprise – autorisation de signature;
22. Remplacement de panneaux de rue : autorisation de dépenses;
23. Appel d'offres des entrepôts de l'ancienne quincaillerie : vente;

#### Travaux publics et voirie

24. Rapport final de l'aide financière pour la mise en commun d'équipement, d'infrastructures, de services ou d'activité en milieu municipal – Adoption du rapport projet ingénierie;
25. AIRRL et RIRL : acceptation des soumissions et octroi de contrat;
26. Demande de fermeture de fossé sur le 1755 chemin Sacré-Cœur Ouest : autorisation;
27. Mandat externe pour la conception structurale en béton armé de la place publique;

Sécurité publique

28. Recommandation d'embauche d'un pompier volontaire;
29. Aménagement d'un bureau à l'intérieur de la caserne : autorisation de dépenses;
30. Entente de réciprocité avec East Broughton et Sacré-Coeur-de-Jésus – autorisation de signatures;

Loisirs, culture et vie communautaire

31. Mesures incitatives à l'achat local : entrée au Parc Frontenac;
32. Projet de réaménagement des patinoires extérieures, bâtiment de service Sacré-Cœur-de-Marie : autorisation de dépenses;
33. Projet URLS - Achat de raquettes : autorisation de dépenses;

Affaires diverses

34. Enquête externe en ressources humaines – suivi et réintégration de deux employés;
35. Affichage interne de deux postes de préposés aux services généraux;
36. Commandite à la TV communautaire;
37. Une Adstock de belle place : prolongation de contrat;
  
38. Période de questions;
39. Informations générales;
40. Levée ou ajournement de la séance.

Suite aux points ajoutés en affaires diverses,  
Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-69

**TENUE À HUIS CLOS DE LA PRÉSENTE SÉANCE**

**ATTENDU** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**ATTENDU** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 12 mars 2021;

**ATTENDU** l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

**ATTENDU** que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**ATTENDU** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos, vu que la Municipalité d'Adstock est située en zone orange et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

**ATTENDU** que les citoyens ont été invités à nous transmettre leurs questions par écrit avant la séance;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,  
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,  
Et résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **COMPTES RENDUS DES ÉLUS**

Aucun compte rendu des élus pour ce mois.

*Correspondances*

### **RÉCEPTION DE DEUX CONFIRMATIONS D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ**

Monsieur le maire informe que la Municipalité d'Adstock a reçu deux aides financières de 50 000 \$ chacune pour le projet de partage de ressources en environnement ainsi que la coopération phase deux en ingénierie dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale.

*Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines*

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE FÉVRIER 2021**

Point reporté à la prochaine séance.

21-03-70

### **AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES DU MOIS DE FÉVRIER 2021**

Les élus présents affirment avoir pris connaissance de la liste des dépenses acquittées et à payer pour le mois en cours et tous s'en déclarent satisfaits.

Il est alors proposé par le conseiller Nelson Turgeon,

Appuyé par le conseiller Jean Roy,

Et résolu d'accepter la liste des paiements effectués et d'autoriser le paiement des montants inscrits sur cette liste. Les déboursements totaux du mois se chiffrent à 700 080.82 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS AU 28 FÉVRIER 2021**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les états financiers non vérifiés au 28 février 2021 transmis préalablement par voie électronique à chacun des élus.

Monsieur le Maire donne des explications complémentaires et fait un résumé des données inscrites aux états financiers.

21-03-71

### **AFFECTATION DE RÉSERVES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

**ATTENDU** certains montants qui ont été taxés pour l'exercice 2020;

**ATTENDU** que certaines dépenses n'ont pu être effectuées au courant de l'exercice financier 2020;

**ATTENDU** que le conseil municipal souhaite réserver certaines sommes et les affecter à des réserves existantes ou en créer des nouvelles, s'il y a lieu, afin de rendre un service éventuellement, financer ou réaliser certains travaux et projets;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu ce qui suit :

- d'affecter aux réserves distinctives le montant résiduel perçu en taxes de secteur comme c'est le cas habituellement et affecter à même l'excédent anticipé de l'exercice en cours les montants ci-dessous aux réserves suivantes :

o FEPTEU au secteur	71 198 \$
o 253-19 au secteur	21 342 \$
o 253-19 aux propriétaires	14 495 \$
o 253-19 à l'ensemble	6 638 \$
o Covid-19	111 802.25 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-72

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL, COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS : ADOPTION DU RAPPORT**

**ATTENDU** que le ministère des Transports a versé une compensation de 429 913 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

**ATTENDU** que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales de niveau 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**ATTENDU** que la présente résolution est accompagnée de l'annexe « A » identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU** qu'un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe « B » ou un rapport spécial de la vérification externe dûment complété;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu que la Municipalité d'Adstock informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-73

**POLITIQUE D'APPRÉCIATION DE LA CONTRIBUTION DES EMPLOYÉS - ADOPTION**

**ATTENDU** que le conseil municipal souhaite se doter d'une politique d'appréciation de la contribution des employés;

**ATTENDU** que la démarche s'inscrive dans une saine pratique de gestion des ressources humaines;

**ATTENDU** que les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et s'en déclarent satisfaits;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,

Appuyé par le conseiller Jean Roy,

Et résolu d'adopter la Politique d'appréciation de la contribution des employés. Il est également résolu de transmettre ladite politique à l'ensemble des employés de la Municipalité et de débiter la démarche au cours des prochaines semaines avec le personnel d'encadrement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-74

**EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE EN ENVIRONNEMENT**

**ATTENDU** le poste laissé vacant à la fin de l'été dernier;

**ATTENDU** que la Municipalité a lancé un processus d'embauche pour pourvoir le poste de technicien(ne) en environnement;

**ATTENDU** que la candidature de madame Marianne Prévost-Lizotte satisfait les exigences de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Et résolu ce qui suit :

- d'embaucher comme salariée régulière à temps complet madame Marianne Prévost-Lizotte à titre de technicienne en environnement selon les termes de la convention collective;
- de nommer madame Prévost-Lizotte à titre de personne-ressource du Comité consultatif en environnement;
- de conférer à madame Prévost-Lizotte les fonctions et les pouvoirs conférés par les règlements d'urbanisme et les règlements de nuisance;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-75

**FIN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 03-0094**

**ATTENDU** que l'employé numéro 03-0094 est en période de probation;

**ATTENDU** que l'employé en question est dans l'incapacité d'effectuer les tâches demandées par l'employeur;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,  
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,  
Et résolu de mettre fin à l'emploi de l'employé numéro 03-0094 en date du 3 février 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-76

**ADHÉSION À COGESAF : RENOUELEMENT ET NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT**

**ATTENDU** l'importance de soutenir les organismes voués à la préservation de nos plans d'eau;

**ATTENDU** que la Municipalité est à la tête du bassin versant de la rivière Saint-François;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,  
Appuyé par le conseiller Jean Roy,  
Et résolu ce qui suit :

- de procéder au renouvellement de l'adhésion de la Municipalité d'Adstock au COGESAF pour l'année 2021-2022 au montant de 75\$;
- de déléguer le maire monsieur Pascal Binet à titre de représentant de la Municipalité d'Adstock pour l'assemblée générale annuelle de l'organisme.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-77

**RÉSOLUTION DE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS- LOGIS**

**ATTENDU** que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappelle plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

**ATTENDU** que 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

**ATTENDU** que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

**ATTENDU** que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

**ATTENDU** que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

**ATTENDU** que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

**ATTENDU** qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu ce qui suit :

- de demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique;
- de transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Lebel, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-78

**PROCLAMONS LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE DU 3 AU 9 MAI 2021**

**ATTENDU** que promouvoir la santé mentale c'est agir en vue d'accroître ou maintenir le bien-être personnel et collectif surtout dans le contexte actuel;

**ATTENDU** que le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2021-2022 initiée par le Mouvement en Santé mentale et ses groupes membres a lieu à l'occasion de la Semaine de la santé mentale qui se déroule du 3 au 9 mai 2021;

**ATTENDU** que faire connaître les sept astuces pour se recharger contribue à la santé mentale de la population de tout âge;

**ATTENDU** que la Campagne 2021-2022 vise à faire connaître l'une des sept astuces, « ressentir c'est recevoir un message »;

**ATTENDU** que favoriser la santé mentale est une responsabilité à la fois individuelle et collective partagée par tous les acteurs et actrices de la société et que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale de la population;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu que le conseil municipal d'Adstock proclame l'importance de la promotion de la santé mentale et invite tous les citoyennes et citoyens, ainsi que toutes les organisations et institutions à participer à la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale « Ressentir c'est recevoir un message ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-79

**DÉCENTRALISATION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ : DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

**ATTENDU** que la centralisation engendrée par la réforme Barrette a eu des effets plus que néfastes sur les services de santé et de services sociaux surtout en région;

**ATTENDU** que la crise pandémique qui sévit depuis un an au Québec révèle l'urgence de revoir la structure du réseau de la santé;

**ATTENDU** la nécessité de pouvoir compter sur la présence de gestionnaires dans les établissements du réseau pour une meilleure prise en charge des divers services à rendre à la population;

**ATTENDU** l'importance d'avoir des dirigeants locaux dans les processus décisionnels et dans le but d'une meilleure approche démocratique;

**ATTENDU** le besoin d'impliquer le palier local et régional dans le réseau afin de mobiliser le milieu et d'en optimiser les ressources;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,  
Et résolu ce qui suit :

- que le conseil municipal d'Adstock adresse une demande formelle au gouvernement du Québec pour que soit décentralisée le réseau de la santé et des services sociaux;
- que le conseil municipal souhaite l'appui du conseil des maires de la MRC des Appalaches dans cette démarche pour le bénéfice de la population de la région;
- qu'une copie de la présente résolution soit envoyée au ministre de la Santé et des Services sociaux, à la ministre des aînés ainsi qu'à la députée du comté de Lotbinière-Frontenac;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

*Aménagement, urbanisme et environnement*

**426, RUE DES CASTORS : ANALYSE ET DÉCISION CONCERNANT UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Point reporté à une prochaine séance.

**306, RUE DU BEAU-MONT : ANALYSE ET DÉCISION CONCERNANT UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Point reporté à une prochaine séance.

*Développement socio-économique*

21-03-80

**PROLONGEMENT DU RANG 6, ACQUISITION ET CESSION D'EMPRISE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** qu'afin d'effectuer la mise aux normes du rang 6 existant sur environ 500 mètres entre le futur domaine Escapad et la route Sainte-Clémence, la Municipalité doit faire l'acquisition et la cession d'une partie des lots 5 448 551, 5 449 848, 5 448 549 et 5 450 253;

**ATTENDU** que la portion existante dans ce secteur doit être régularisée dans le cadre du projet de prolongement du rang 6;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu ce qui suit :

- d'accepter les recommandations du directeur des travaux publics et de l'ingénierie tel que proposé dans son sommaire exécutif par l'achat et la cession des emprises;
- d'autoriser le directeur des travaux publics et de l'ingénierie à signer les ententes d'acquisition et de cession avec les propriétaires;
- de confier à la firme Stéphane Roy Arpenteur-Géomètre Inc., un mandat d'honoraires professionnels afin de préparer un plan et une description technique de la parcelle visée par la cession;
- de confier à Me Christine Talbot, notaire, le mandat de produire et d'enregistrer les documents nécessaires au transfert des propriétés;
- d'autoriser la dépense relative aux mandats d'honoraires professionnels en l'affectant au projet du prolongement du rang 6;
- d'autoriser monsieur le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents utiles et nécessaires à la bonne conduite du dossier avec la notaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-81

**REPLACEMENT DE PANNEAUX DE RUE : AUTORISATION DE DÉPENSES**

**ATTENDU** qu'il y a lieu de faire le remplacement de certains panneaux de rue dû à leur état;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu d'autoriser la dépense de l'achat de vingt panneaux de rue, du modèle oval bleu, à la compagnie Signalisation Lévis au montant de 2 068.40\$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-82

**APPEL D'OFFRES DES ENTREPÔTS DE L'ANCIENNE QUINCAILLERIE : VENTE**

**ATTENDU** que la Municipalité souhaite se départir des entrepôts de l'ancienne quincaillerie située sur lot 5 449 449;

**ATTENDU** que la Municipalité a procédé par appel d'offres pour la vente au plus offrant;

**ATTENDU** que la Municipalité a reçu deux offres;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,

Appuyé par le conseiller Jean Roy,

Et résolu que le conseil municipal octroi la vente des entrepôts de l'ancienne quincaillerie à M. Laval Couture au coût de 3 500\$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

*Travaux publics et voirie*

21-03-83

**RAPPORT FINAL DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL – ADOPTION DU RAPPORT PROJET INGÉNIEURIE**

**ATTENDU** que la Municipalité d'Adstock a reçu une aide financière de 50 000\$ dans le cadre de la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

**ATTENDU** que la Municipalité a réalisé le projet de coopération en ingénierie avec les municipalités de Tring-Jonction et de Saint-Frédéric;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,  
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,  
Et résolu ce qui suit:

- d'adopter le rapport final de la mise en commun d'un service d'ingénierie en milieu municipal au montant de 231 770,85\$ et de transmettre une copie du rapport au MAMH;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-84

**AIRRL ET RIRL : ACCEPTATION DES SOUMISSIONS ET OCTROI DE CONTRAT**

**ATTENDU** que la Municipalité d'Adstock a obtenu une aide financière au montant de 2 515 550\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - sous-volet redressement des infrastructures routières local (RIRL);

**ATTENDU** que la Municipalité d'Adstock a obtenu une aide financière au montant de 594 718\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – sous-volet accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRL);

**ATTENDU** que la Municipalité a procédé à un appel d'offres publiques pour les travaux dans le cadre de ces deux subventions;

**ATTENDU** que, suite à l'appel d'offres, la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (avec taxes)</b>
Pavage Centre Sud du Québec inc.	3 882 498.80\$
Les Constructions de l'Amiante inc.	3 935 843.11\$
Excavations Gagnon & Frères inc.	4 870 000.00\$
Excavation Bolduc inc.	4 884 495.71\$
Sintra inc.	6 041 936.25\$

**ATTENDU** l'analyse et la vérification des soumissions reçues ainsi que la recommandation du directeur des travaux publics;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Et résolu d'octroyer à la compagnie Pavage Centre Sud du Québec inc. le contrat pour les travaux dans le cadre du AIRL et du RIRL au montant de 3 882 498.80 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-85

**DEMANDE DE FERMETURE DE FOSSÉ SUR LE 1755 CHEMIN SACRÉ-CŒUR OUEST : AUTORISATION**

**ATTENDU** la demande d'un citoyen de procéder, à ses frais, à la fermeture du fossé ouvert;

**ATTENDU** que la Municipalité souhaite autoriser la fermeture de fossé dans le cadre d'un règlement à venir;

**ATTENDU** qu'en dépit du règlement municipal, il y a lieu d'autoriser la fermeture dudit fossé en attendant que soit adopté par le conseil un règlement encadrant les pratiques à cet effet;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,  
Appuyé par le conseiller Nelson Turgeon,  
Et résolu d'autoriser la fermeture du fossé du 1755 chemin du Sacré-Cœur Ouest à leur propres frais et selon les exigences du Service des travaux publics et l'ingénierie.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**21-03-86** **MANDAT EXTERNE POUR LA CONCEPTION STRUCTURALE EN BÉTON ARMÉ DE LA PLACE PUBLIQUE**

**ATTENDU** les travaux envisagés dans le cadre de la place publique et la nécessité de quérir un avis;

Il est alors proposé par le conseiller Pierre Quirion,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics et de l'ingénierie d'octroyer un mandat externe pour un budget maximal de 2 000\$ à une firme d'ingénierie pour la conception structurale en béton de la place publique.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

*Sécurité publique*

**21-03-87** **RECOMMANDATION D'EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE**

**ATTENDU** l'intérêt et les compétences de monsieur Pierre-Alexandre Fillion;

**ATTENDU** la recommandation favorable du directeur du Service de sécurité incendie;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,  
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,  
Et résolu d'embaucher, monsieur Pierre-Alexandre Fillion, à titre de pompier volontaire au sein de la brigade incendie d'Adstock.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**21-03-88** **AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU À L'INTÉRIEUR DE LA CASERNE : AUTORISATION DE DÉPENSES**

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'aménager un bureau à l'intérieur de la caserne;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,  
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,  
Et résolu d'autoriser les dépenses en lien avec l'aménagement d'un bureau à l'intérieur de la caserne pour un montant maximal de 9000\$ taxes en sus et de puiser les fonds à même la réserve incendie.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**21-03-89** **ENTENTE DE RÉCIPROCITÉ AVEC EAST BROUGHTON ET SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS – AUTORISATION DE SIGNATURES**

**ATTENDU** que les Municipalités d'Adstock, d'East Broughton et de Sacré-Cœur-de-Jésus désirent convenir d'une entente de réciprocité lors d'intervention en désincarcération et de sauvetage en forêt au bénéfice de leur population respective;

**ATTENDU** que les parties prenantes acceptent d'acquitter les coûts déterminés dans l'entente lorsque cela implique des citoyens des municipalités concernées;

**ATTENDU** le projet d'entente soumis aux conseillers;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Appuyé par le conseiller Nelson Turgeon,  
Et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité ladite entente.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

*Loisirs, culture et vie communautaire*

21-03-90

**MESURES INCITATIVES À L'ACHAT LOCAL : ENTRÉE AU PARC FRONTENAC**

**ATTENDU** que la Municipalité souhaite encourager les citoyens à fréquenter le Parc Frontenac;

**ATTENDU** que la mesure s'inscrit dans le cadre de la campagne d'achat local et du plan d'action de la politique familiale;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu ce qui suit :

- de rembourser la différence afin que l'abonnement annuel au Parc national de Frontenac pour les citoyens d'Adstock soit d'un coût de 25 \$, ce remboursement sera fait de la même façon que les remboursements pour les activités sportives;
- que cette mesure d'incitative à l'achat local sera affectée au poste budgétaire « 02 62100 970 ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-91

**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES PATINOIRES EXTÉRIEURES, BÂTIMENT DE SERVICE SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE : AUTORISATION DE DÉPENSES**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu d'autoriser l'achat et l'installation d'un sèche-mains électrique dans le bâtiment de service de la patinoire à Sacré-Cœur-de-Marie au montant de 1050\$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-92

**PROJET URLS - ACHAT DE RAQUETTES : AUTORISATION DE DÉPENSES**

**ATTENDU** l'obtention de l'aide financière lors de l'appel de projet de l'URLS-Chaudière-Appalaches dans le cadre du Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales (PAFILR) pour faire l'achat de raquettes à neige pour les enfants et les adultes;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu d'autoriser le responsable des loisirs et de l'événementiel à procéder à l'achat de raquettes pour un budget de 3 500\$, dont 2 500\$ provenant de la subvention PAFILR, 625\$ provenant de la Municipalité et 375\$ provenant du milieu.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

*Affaires diverses*

21-03-93

**ENQUÊTE EXTERNE EN RESSOURCES HUMAINES – SUIVI ET RÉINTÉGRATION DE DEUX EMPLOYÉS;**

**ATTENDU** la séance extraordinaire du 26 février 2021;

**ATTENDU** les conclusions du consultant en ressources humaines;

**ATTENDU** les démarches entreprises avec le syndicat;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,  
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,  
Et résolu d'adopter le protocole de réintégration des employés numéro 02-0010 et numéro 03-0015 et d'autoriser le maire et la directrice générale à la signature de lettres d'entente à intervenir avec le syndicat.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-94

**AFFICHAGE INTERNE DE DEUX POSTES DE PRÉPOSÉS AUX SERVICES GÉNÉRAUX:**

**ATTENDU** les postes vacants dans l'équipe de voirie municipale;

**ATTENDU** la programmation de travaux à réaliser pendant la saison estivale;

**ATTENDU** le souhait d'avoir une équipe complète pour effectuer la programmation de travaux;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Et résolu d'afficher à l'interne l'ouverture de deux postes de préposés aux services généraux, pour une entrée en fonction à déterminer.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-95

**COMMANDITE À LA TV COMMUNAUTAIRE**

**ATTENDU** que la nécessité pour la TV communautaire de convertir leur équipement vers une nouvelle technologie;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Appuyé par le conseiller Jean Roy,  
Et résolu d'autoriser une commandite de 1500\$ pour faire l'achat d'un nouvel ordinateur pour la TV communautaire en échange d'une gratuité de deux ans pour l'affichage des annonces de la Municipalité, les derniers seront pris à même l'enveloppe COVID.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-03-96

**UNE ADSTOCK DE BELLE PLACE : PROLONGATION DE CONTRAT**

**ATTENDU** qu'un contrat de dix émissions avait été signé avec NousTV l'année dernière;

**ATTENDU** le succès de cette initiative;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,  
Appuyé par le conseiller Jean Roy,  
Et résolu d'autoriser une dépense au montant de 1 800\$ pour la prolongation du partenariat avec Cogeco pour l'ajout de six émissions.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La Municipalité a permis aux citoyens de transmettre leurs questions par courriel, mais aucune question n'a été reçue. Étant donné le contexte de la crise sanitaire et de l'absence d'interaction avec les citoyens, monsieur le Maire fera un compte rendu détaillé de la séance

du conseil le lendemain sur les médias sociaux et répondra aux questions des citoyens directement en ligne.

**INFORMATIONS**

En regard du ou des sujets inscrits sous cette rubrique, au bénéfice des gens, s'il y a lieu, Monsieur le Maire commente chacun d'eux.

21-03-97

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,  
Il est proposé par le conseiller Jean Roy,  
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,  
Et résolu de lever la séance à 21h03.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toute et chacune des résolutions y apparaissant.

Monsieur le maire,

La directrice générale,

\_\_\_\_\_  
Pascal Binet

JL

\_\_\_\_\_  
Julie Lemelin